



TRELIVAN

Bulletin municipal
JUN 2023 - N° 170



P. 11 Les porte-drapeaux de Trélivan



P. 8 La Mare
École Maternelle de Trélivan



P. 15 Argent de poche

SOMMAIRE

- 03 Le mot du maire
- 04 Conseils municipaux
- 09 Infos municipales
- 22 Les associations
- 31 Infos pratiques

NUMÉROS UTILES

URGENCES 24h/24

SAMU : **15**
 Police-secours : **17**
 Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)
 N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**
 Centre antipoison : **02 99 59 22 22**
 Pharmacies de garde : **32 37** ou servigardes.fr
 Samu social : **115**

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**
 Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**
 Téléphone Orange : **3900** ou assistance.orange.fr ou suivi-des-incidentes.orange.fr

SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie : **02 96 39 16 31**
 Services Techniques : **02 96 85 94 55**
 Ecole Primaire : **02 96 85 41 46**
 Ecole Maternelle : **02 96 39 24 01**
 Garderie : **02 96 39 45 53**
 Ecole Mosaique : **02 96 39 12 36**
 Bibliothèque : **02 96 85 97 36**

Dinan Agglomération : **02 96 87 14 14**
 Déchets Dinan Agglomération : **02 96 87 72 72**
 Eaux de Dinan : , eau potable **09 69 32 95 10**
 , , Assainissement **02 96 87 96 09 24h/24**

AUTRES SERVICES

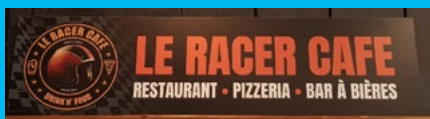
Assistantes sociales Maison du Département - 2 PL René Pleven, 22106 Dinan - **02 96 80 00 80**

CONCILIATEUR DE JUSTICE Atelier du 5 bis - 5 bis rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 39 38 21** sur rendez-vous chaque mercredi

MISSION LOCALE PAYS DE DINAN 5 rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 85 32 67**

STEREDENN Chemin du Pont Pinet 22100 DINAN **02 96 87 12 12**

Changement à l'aérodrome, le RDV Carlingue devient le RACER CAFE



M. et M^{me} Mouglin et leur fils vous accueillent à partir du 1^{er} juin 2023

Vous pouvez retrouver le RACER CAFE sur Facebook et Instagram.

Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune.

Ce bulletin a été imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement •
 Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92

Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON
 Comité de rédaction : Jean-Luc FOURÉ - Guy LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART.,

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie, de préférence enregistrés sur une clé USB ou autre support actuel.
 (Internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.
 Merci de votre compréhension.

LE MOT DU MAIRE

BELLE DAME NATURE

Le printemps est arrivé, sors de ta maison

Le printemps est arrivé, la belle saison !

Ce sont les lères paroles d'une chanson de Michel Fugain avec lesquelles nous pouvons être d'accord : quelle belle saison que le printemps, dans la nature c'est le renouveau.

Quel plaisir de se promener dans les chemins, les arbres se parent de vert tendre, les fleurs jaillissent. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent à l'entretien des chemins et féliciter ceux qui ont fabriqué et posé les magnifiques panneaux directionnels avec les planches des arbres du Petit Bois qui ont été découpées, façonnées, creusées et peintes de façon harmonieuse.

L'occasion en ce printemps d'évoquer à nouveau la biodiversité et les nécessaires actions à mener pour la préserver ou la restaurer si elle est dégradée. Les actions engagées en 2022 se poursuivent : fauchage tardif, paillage des massifs.

Nous avons conventionné avec le Département dans une démarche de label « Villes et villages fleuris ». Nous serons accompagnés par le Département et ses partenaires (Dinan Agglomération, Coeur Emeraude ...) au moyen de rencontres techniques visant à

aménager et gérer les espaces paysagers et fleuris de façon naturelle avec des pratiques nouvelles plus soucieuses de l'environnement. Ce travail est déjà engagé par nos équipes depuis quelques années et l'obtention d'un label serait une reconnaissance de leur travail. Aller vers ce label permet aussi d'associer les habitants avec la mise en place d'animations autour du jardinage au naturel.

Nous avons mis en place l'éco-pâturage, c'est une méthode de gestion des espaces verts. Une expérimentation est conduite dans l'espace situé entre les lotissements de Vaucouleurs et Bellevue où quatre moutons sont arrivés le 3 mai.

Nous prévoyons cette année de constituer des haies sèches, de poursuivre l'installation de nichoirs et l'aménagement de sites pour les chauves-souris. Des plantations d'arbres seront également réalisées à l'hiver.

Dans le cadre de l'étude urbaine qui sera présentée à la population en juin, il est proposé de paysager le centre bourg. En effet nous disposons d'un riche réseau de chemins communaux qui convergent vers le bourg qui lui se veut plutôt minéral. Le bourg dispose d'espaces verts vastes mais qui pourraient être plantés afin de donner une ambiance



paysagère « la nature en ville ».

Au niveau de la place de l'église il est envisagé du fleurissement en pieds de murs ; c'est une façon d'embellir assez simplement tout en minimisant l'entretien. Nous espérons ensuite étendre cette technique et travailler avec les habitants qui le souhaitent.

Le printemps est aussi marqué par de nombreuses manifestations sur la commune où artistes et sportifs peuvent s'en donner à cœur joie. Bravo et merci à toutes les personnes qui s'investissent dans les associations pour organiser ces manifestations, c'est ce qui crée du lien et de la cohésion sociale et qui facilite le bien vivre ensemble.

Pour le bien vivre ensemble, retrouvons-nous le samedi 3 juin pour une matinée citoyenne, matinée de travail mais aussi de partage et de convivialité. Un apéritif et une galette saucisse clôtureront cette matinée où je vous espère nombreux.

*Et bientôt l'été
Bel été à tous*

Le Maire,
Suzanne LEBRETON

SÉANCE DU 26 JANVIER 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, THOMAS FRANÇOIS, BERNAVY MARIE-HÉLÈNE

GODET PASCAL, CAYET LAURETTE, RAULT ANNIE

PICOUAYS JACQUELINE, LUCAS DOMINIQUE, MAILLARD RÉMI, GUDEMARD BRUNO, LE PROVOST GUY, FOURE JEAN-LUC, LEMAITRE FABRICE, BRIAND MARIE, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, AMBROISE FABIENNE.

ABSENTS EXCUSÉS : MONSIEUR DIDIER YVART, MADAME LEMONNIER ROSANNA, MADAME MENARD VANESSA POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE, MADAME BOTREL MARIE-CLAIRE POUVOIR À MONSIEUR GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, MONSIEUR PELHATRE POUVOIR À MADAME PICOUAYS JACQUELINE, MADAME KERJEAN NATHALIE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MADAME BRIAND MARIE

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Dinan Agglomération : rapport d'activités et de développement durable 2021

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2021 de Dinan Agglomération consultable en mairie.

Plan Communal de Sauvegarde

Le conseil municipal prend acte et autorise le Maire à signer et entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune.

Référent : Paris Terre de Jeux 2024

Le conseil municipal décide d'adhérer à Paris Terre de Jeux 2024, désigne Monsieur LUCAS

Dominique référent et autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

FINANCES

Extension et réhabilitation de la Mairie : toiture de la salle Montgailhard.

Le conseil municipal accepte l'avenant 2 d'un montant de 12 260.50 € HT pour changer la couverture de la salle Montgailhard.

URBANISME ET TRAVAUX

Acquisition de la route à Bourillet

Le conseil municipal :

Autorise le maire à engager une discussion avec le propriétaire ou futur propriétaire en vue de procéder à une rétrocession de la partie chemin d'accès situé sur les parcelles Section : C 1771, 1769, 987, 1767, 1766, 1580, 661.

- Approuve le principe de rétrocession.
- Permet la réalisation d'un bornage et autorise à mandater le notaire en charge de la vente pour réaliser la rétrocession dans le domaine public communal de cette route d'accès.
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Eclairage terrain de foot du Bourg et demande subvention

Le conseil municipal :

- Décide de solliciter une subvention

auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan 5000 Terrains de sport – année 2023 volet Régional / Territorial pour un montant de 116 832 €.

- Valide le plan de financement, (cf. tableau ci-dessous).

- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Parcelle A 837 à la Férulais

Le conseil municipal décide de proposer à la vente la partie située après les réseaux : parcelle A837.

Parcelle rue des Saules AH 182

Le conseil municipal autorise le maire à solliciter et à conventionner avec l'Etablissement Public Foncier pour se porter acquéreur au nom de la municipalité de la parcelle AH182 située en centre bourg et dans une zone identifiée dans l'étude urbaine comme étant à densifier. Une estimation de la valeur de la parcelle auprès des services de l'Etat ou d'un notaire devra être réalisée. Il autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Rattachement des parcelles pour le sursis à statuer secteur Renaudais et périmètre de l'étude urbaine.

Le conseil municipal rattache les parcelles du périmètre de l'étude urbaine aux délibérations 7-2022-77 et 8-2022-8.

DESCRIPTIF	Dépenses	DESCRIPTIF	Recettes	Taux de subvention
2 terrains de football entraînement + classement E5 Bourg	146 040 €	Agence Nationale du Sport	116 832 €	80%
		Autofinancement	29 208 €	20%
TOTAL	146 040 €		146 040 €	100 %

SÉANCE DU 16 MARS 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE CLAIRE, BERNAVY MARIE-HÉLÈNE, GODET PASCAL, CAYET LAURETTE, RAULT ANNIE, PICOUAYS JACQUELINE, LUCAS DOMINIQUE, THOMAS FRANÇOIS, PELHATRE MICHEL, LE PROVOST GUY, FOURE JEAN-LUC, LEMAITRE FABRICE, BRIAND MARIE, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, LEMONNIER ROSANNA.

ABSENTS EXCUSÉS : MONSIEUR DIDIER YVART, MADAME MENARD VANESSA, MADAME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À MONSIEUR PELHATRE MICHEL, MONSIEUR GUDEMARD BRUNO POUVOIR À MONSIEUR GODET PASCAL, MADAME AMBROISE FABIENNE POUVOIR À MONSIEUR FOURE JEAN-

LUC, MONSIEUR MAILLARD RÉMI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MONSIEUR FOURE JEAN-LUC

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 JANVIER 2023.

RESSOURCES HUMAINES

Recrutement d'un temps non-complet au secrétariat et d'un contractuel au service technique temps complet.

Le conseil municipal :

- Décide d'ouvrir un poste au secrétariat au grade d'adjoint

administratif ou adjoint administratif 2^e classe pour un temps non complet (minimum 17 h 30) 1^{er} échelon.

- Décide d'ouvrir un poste contractuel au service technique au grade d'adjoint technique à temps complet pour 1 an.
- Décide de modifier le tableau des effectifs dans ce sens.
- Autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ratio promu-promouvable.

Le conseil municipal fixe le taux à 100 % pour l'ensemble des grades à compter de l'année 2023.

Avancement de grade et modification du tableau des effectifs.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Approuve les avancements de grade pour les agents concernés : au grade d'adjoint technique principal première classe.
- Décide de modifier le tableau des effectifs dans ce sens.

URBANISME ET TRAVAUX**Extension et réhabilitation de la Mairie - avenants**

Le conseil municipal approuve les avenants ci-dessous :

LOT 11 / Revêtement de sols
et Faiences 600 € HT

LOT 8 / Menuiserie Intérieures
1 878.81 € HT

LOT 13/ Electricité 789.49
€ HT

- Le conseil municipal déplore le devis supplémentaire du lot 9 cloisons sèches (travaux omis lors du marché initial) et souhaite que ce montant ne soit pas répercuté sur la note d'honoraire du Cabinet d'Architecte Atelier DUPRIEZ, accepte la remise de 500 € accordée par l'entreprise OPI sur le devis ci-dessous.

LOT 9 / Cloisons sèches - Isolation
6 101.40 € HT

LOT 2 / Terrassement - VRD
7 720.00 € HT et 5 135.00 € HT

Maîtrise d'œuvre route de la Sevestrais.

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de la Société

INFRA CONCEPT et autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Convention de délégation au profit de Dinan Agglomération de la compétence "Gestion des eaux pluviales urbaines".

Le conseil municipal :

- Approuve le contenu du procès-verbal de mise à disposition de biens nécessaires à l'exercice de la compétence "Gestion des eaux pluviales urbaines" par la commune au profit de Dinan Agglomération, annexé à la présente délibération ;
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens et à signer la convention ;
- Sollicite de L'Etablissement Public de Coopération Intercommunale dénommé Dinan Agglomération, la délégation de compétence de la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) concernant le territoire de la commune.

Ecole maternelle : diagnostics

Le conseil municipal décide de procéder à un diagnostic amiante et un diagnostic structure portant sur la structure métallique et les murs et de s'assurer de la conformité et de la résistance et notamment la compatibilité avec la pose de panneaux photovoltaïques.

Compte administratif 2022

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 317 603.93 €

Recettes :
1 862 701.21 € + 223 562.22 €
(excédent antérieur reporté 002)

= 2 086 263.43 €

Excédent de fonctionnement :
768 659.50 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 979 365.67 €

Recettes :
799 385.55 € + 360 464.15 €
(excédent antérieur reporté article 002)

= 1 159 846.70 €

Excédent d'investissement :
180 481.03 €

Compte de gestion du trésorier 2022

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier.

Affectation du résultat

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget 2022 comme suit :

Investissement : compte 1068
613 536.22 €

Fonctionnement : compte 002
155 123.28 €

Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal vote les taux d'imposition sans changement à savoir :

- Taxe d'habitation : 15.41 %
résidences secondaires.

- Taxe foncière (bâti) : 34.53 %

- Taxe foncière (non bâti) : 66.56 %

Vote du Budget primitif 2023

Le conseil municipal vote le budget primitif 2023.

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 2 088 623.28 €

Recettes : 2 088 623.28 €

INVESTISSEMENT PAR OPÉRATION

Dépenses : 2 298 556.53 €

Recettes : 2 298 556.53 €

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

ECO-PÂTURAGE



Nous disposons de 8 bassins de rétention, qui sont actuellement entretenus par les agents des services techniques. Cependant, en raison des pentes, l'entretien de ces bassins est souvent difficile. Afin de remédier à cela, nous avons décidé de mettre en place un éco-pâturage sur 4 bassins en 2023 (à savoir ceux situés rue des Lilas, à Vaucouleur, et deux au Plan d'Eau). En 2024 et 2025 les autres bassins seront intégrés dans le dispositif.

C'est l'entreprise Mout Eco-pagnie, qui sera chargée d'aménager les sites en installant une clôture (poteaux en acier galvanisé et grillages métalliques) ainsi qu'un abri en bois. Les moutons d'Ouessant seront les acteurs principaux de cet éco-pâturage, qui permettra un entretien de qualité sans dégradation des terrains. Cette alternative silencieuse et non polluante permettra également d'entretenir les pentes de manière efficace. L'entreprise assurera le suivi des moutons, la tonte, la taille de leurs onglons et la possibilité de réaliser des rencontres avec les enfants de l'école.

TRAVAUX RUE DU STADE



Les travaux de la rue du Stade sont terminés. La rue a été entièrement refaite :

- Effacement des réseaux électrique et téléphonique.
- Rénovation du réseau d'eaux pluviales.
- Modernisation de l'éclairage public.
- Installation d'écluses pour limiter la vitesse et garantir plus de sécurité.
- Création de dix-neuf places de parkings en pavés favorisant l'infiltration des eaux pluviales.

- Création de neuf places de parkings en enrobé.
- Pose de deux panneaux stop.
- Réfection complète de la voirie jusqu'au lotissement du Bois Noué.
- Aménagement de plusieurs massifs par les agents des services techniques.

LE LOTISSEMENT DE VAUCOULEUR



Depuis un an, plusieurs travaux ont été réalisés :

- Le trottoir du côté de la pelouse a été enlevé car il était très abîmé et a été remplacé par une pelouse.
- Les arbres ont été élagués et quelques pins ont été supprimés.
- Une fresque a été réalisée sur le transformateur.
- Un massif a été créé à l'entrée du lotissement.
- Un espace a été aménagé au pied du bouleau (banc, arbre fruitier, arbustes).
- Le bassin de rétention a été entouré pour mettre des moutons d'Ouessant.



LA MAIRIE



Les travaux de la mairie avancent à grands pas. Depuis le début de l'année, plusieurs chantiers ont été achevés, tels que la pose des menuiseries extérieures en aluminium, l'isolation et les cloisons sèches, les faux plafonds, l'électricité, le chauffage, la VMC et la plomberie, ainsi que le carrelage et le terrassement extérieur. La réception des travaux est prévue fin juin.

DIVERS TRAVAUX

D'autres travaux sont également en cours, tels que la tonte, le désherbage, l'entretien et la création de massifs, l'entretien des voiries, des chemins et des bâtiments communaux, le passage de l'épareuse pour la course moto, la taille des



haies, plusieurs passages de herse étrille et d'aérateur sur les terrains de football, l'aménagement des Ajoncs à côté du terrain de pétanque, ainsi que l'aménagement du terrain des Vallées.

BOUCHE D'INCENDIE

La commune joue un rôle important dans la défense incendie en assurant la mise en place et l'entretien des bornes d'incendie sur son territoire. Elle doit veiller à ce que chaque nouvelle construction se situe à proximité d'une borne d'incendie, selon les normes en vigueur. De plus, la commune doit veiller à l'installation de nouvelles bornes d'incendie pour couvrir un maximum de maisons, ce qui permet d'assurer une intervention rapide et efficace des services de secours en cas d'incendie. C'est pourquoi nous avons fait procéder à l'installation de trois nouvelles bornes (La Touchefais, La Renaudais et La Sevestrais) et nous allons continuer à renforcer ce maillage au cours des années à venir.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2023

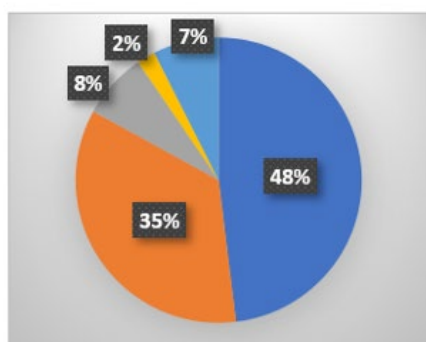
Le compte administratif 2022 est conforme aux prévisions du budget, et en investissement nous avons dépensé 979 365 € dont 85 % pour 4 opérations :

- La réhabilitation de la mairie 392 580 €
- L'aménagement de la rue du Stade 150 051 €
- L'achat du cabinet dentaire 144 739 €
- L'aménagement de liaison douce 145 527 €.

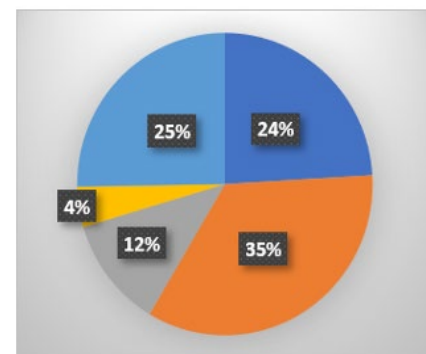
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget de fonctionnement en hausse de 2.71%.

RECETTES	
Impôts	1 003 800
Dotations d'état	730 000
Produits des services	156 280
Divers	43 420
Excédent 2022 reporté	155 123
Total	2 088 623



DEPENSES	
Charges à caractère général	502 500
Charges de personnel	720 000
Autres charges de gestion	248 220
Divers	90 000
Virement à l'investissement	527 903
Total	2 088 623

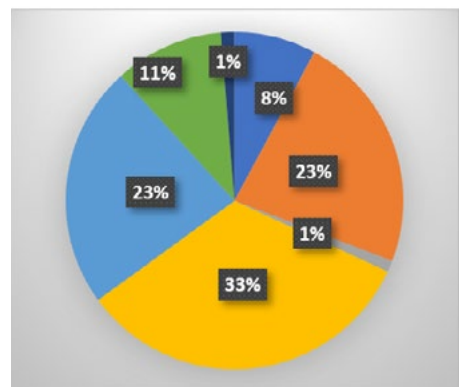


SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget d'investissement en hausse de 2.54%.

Année de transition avec la fin des travaux de la mairie avant de se projeter vers l'école.

RECETTES	
Excédent reporté	180 481
Vrmt section de fonctionnement	527 903
Amortissements	25 000
Dotations, fonds divers et réserves	760 260
Subventions	534 912
Emprunts	240 000
Travaux Réseaux	30 000
TOTAL	2 298 556



Principales dépenses d'investissement

Mairie	600 000
Equipements sportifs	450 000
Rue de la SEVESTRAIS	200 000
Cabinet médical	200 000
Rue du stade	175 000
Matériel	112 100
Terrains	100 000
Ecole	63 757
Agts espaces verts/chemins	53 000
Travaux sur voiries	42 000
Bâtiments communaux	31 000
Accessibilités	30 000
Travaux eaux pluviales	30 000
Cheminement doux	30 000
Eclairage Public	25 000
Salle Clément Ader	20 000
Etude urbaine	20 000

ESPACE DES PETITS LUTINS

L'Espace des Petits Lutins a été inauguré le 10 février 2023.

Un bel espace de respiration au sein du quartier très dense Genêts-Bruyères-Korrigans avec espace boisé, espace de promenade, bancs, jeux pour les plus jeunes, agrès pour les sportifs et où des petites fêtes peuvent être organisées.

Merci aux bénévoles qui ont fabriqué le panneau avec le bois du « Petit Bois » et beaucoup de savoir-faire et merci aux membres et amis de l'association qui ont proposé ce nom et qui toute l'année œuvrent pour que la vie soit agréable dans ce quartier.

Mais y aura-t-il des petits lutins farceurs comme dans la forêt de Brocéliande ?

Mystère.



DES ARTISTES EN HERBE A L'ÉCOLE JEAN FERRAT



Beau moment que le vernissage le 9 mai 2023 à l'école maternelle en présence de l'artiste peintre Anne-Sophie Beaupied. Elle a travaillé avec les enfants à la réalisation de quatre tableaux remarquables sur le thème de l'eau qui ornent la cour de l'école maternelle et qui ont été exposés au salon des artistes.

Le résultat est bluffant car il est difficile pour des petits de réaliser des formes, cela demande beaucoup d'effort et de concentration.

Promis ils trouveront leur place dans la nouvelle école. Félicitations à tous.

ÉCOLE JEAN FERRAT



**SERVICES PERISCOLAIRES
VENDREDI 9 JUIN 17H-19H**



LE PROJET DE PUMPTRACK SE PRÉCISE

Après une réunion en décembre et janvier des jeunes et des personnes intéressées par le projet, une rencontre a eu lieu le 22 mars sur le terrain afin de travailler au lieu d'implantation et à la définition du circuit.

Parallèlement un travail a été réalisé avec Dinan Agglomération afin de prendre en compte les particularités : proximité d'un ruisseau, règles d'urbanisme...

Le cahier des charges va bientôt pouvoir être établi afin de réaliser ensuite l'appel d'offres.

Une nouvelle réunion de travail sera organisée en fonction de l'avancement du dossier.

Merci à toutes les personnes et tous les jeunes qui s'investissent dans ce projet.

L'EAU SI PRÉCIEUSE



L'eau est une ressource primordiale et nous en prenons conscience un peu plus chaque jour.

Dinan Agglomération en charge de l'eau et l'assainissement fait une priorité de la préservation de la ressource (actions sur les milieux aquatiques, le bocage...). Elle investit également dans les réseaux pour la qualité de l'eau potable et pour éviter les fuites mais également dans les réseaux d'eaux usées pour limiter les risques de pollution et permettre aux stations d'épuration de jouer pleinement leurs rôles.

Le budget de la politique publique des cycles de l'eau est de 18,9 millions d'euros pour 2023.

A Trélivan, une étude diagnostic concernant les intrusions d'eaux parasites dans le réseau d'assainissement a été réalisée. Des tests à la fumée ont été faits pour détecter d'éventuelles anomalies.

Faisant suite à cette étude des travaux ont été réalisés en début d'année sur le réseau d'assainissement. Il a été procédé au changement des tampons et gainages pour améliorer l'étanchéité du réseau.

Des contrôles individuels des installations d'assainissement collectif sont également effectués, c'est un outil fondamental pour améliorer le fonctionnement du réseau et éviter les pollutions du milieu naturel. En cas de dysfonctionnement les services de l'agglomération conseillent sur les corrections à apporter.

Par ailleurs en prévision des travaux d'aménagement et de voirie à la Sevestrais des travaux d'amélioration du réseau d'eau potable ont été réalisés (210 mètres de réseaux).

Nous savons que ces travaux entraînent de la gêne et nous vous prions de nous en excuser.

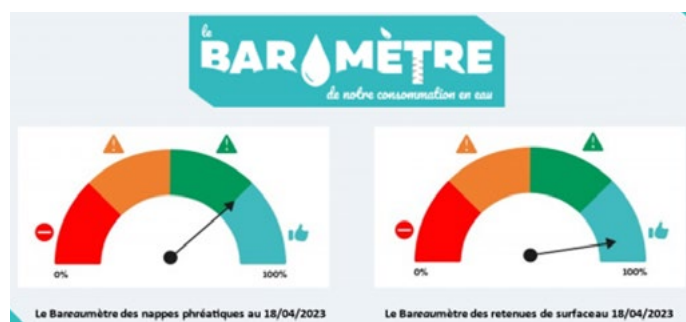
SITUATION HYDROLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE EN AVRIL 2023

Le Président Arnaud Lécuyer a fait un point sur la situation de la ressource en eau sur Dinan Agglomération à date d'avril 2023. Il a rappelé qu'à la fin février, les nappes et les cours d'eau du territoire se trouvaient sous les normales de saison.

La reprise des précipitations en mars (plus de 100 mm en moyenne sur le territoire, soit +77 % des moyennes interannuelles) a permis d'alimenter les cours d'eau, dont les débits réagissent cependant en dents de scie, au gré de ces apports pluviométriques. A noter que sur les 12 derniers mois, le volume des précipitations représente 95 % des moyennes observées habituellement.

Néanmoins, les retenues de surfaces ont pu se remplir à leur maximum.

Les pluies n'ont pas permis de recharger pleinement les nappes phréatiques. Elles se trouvent début avril à des niveaux jugés modérément bas par le Bureau



de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). La végétation étant en plein redémarrage, avec des températures plus douces, les pluies ne sont plus considérées comme « efficaces » pour la recharge des aquifères.

Moins préoccupant que la saison dernière, le niveau des nappes, actuellement en dessous des moyennes, reste à surveiller de près notamment durant la période estivale des basses eaux.

ETANG DU VAL



Le niveau d'eau de l'étang du Val a fortement remonté du fait des pluies printanières.

Si les précipitations continuent au cours des mois à venir, le niveau de l'étang devrait encore monter pour retrouver « le niveau d'il y a 20 ans ».

Le niveau maximum a été coté et le nécessaire sera fait au niveau des vannes du barrage afin de ne pas dépasser ce seuil.

Cela constituera une réserve en cas de pénurie d'eau cet été.

Par ailleurs un nettoyage-abattage de saules et

jeunes arbres sera fait auprès du village de la Peuvrie par Dinan Agglomération. Cette opération permettra de recréer des frayères pour la reproduction des poissons. L'agglomération et la Fédération de pêche travaillent ensemble à la préservation des milieux aquatiques.

De gros travaux d'entretien ont été réalisés au niveau de la digue du Val par Dinan Agglomération (voie qui sépare l'étang du Val et le vieil étang et qui constitue la limite entre les communes de Brusvily et Trélivan). De nombreux saules et autres arbres qui s'étaient installés ont été retirés et une surveillance de l'ouvrage est assurée car un affaissement a été constaté.

BIODIVERSITÉ

ACTIONS ET PROJETS DE LA COMMUNE DE TRÉLIVAN

Paillage et sa mise en place

Le paillage est très utile dans les jardins et les cultures pour plusieurs raisons. Il aide à réduire l'évaporation de l'eau du sol, ce qui signifie que les plantes ont moins besoin d'être arrosées.

En outre, le paillage peut aider à maintenir la température du sol plus constante, en protégeant les racines des plantes contre les variations de température brutales.

Le paillage peut également empêcher la croissance des mauvaises herbes, car il empêche la lumière d'atteindre les graines de mauvaises herbes. Enfin, le paillage contribue également à améliorer la structure du sol, en apportant une couche organique qui sera graduellement digérée par les organismes vivants du sol et en augmentant ainsi la qualité et la fertilité du sol.

Les services techniques rechargent régulièrement les massifs en paillage. C'est juste un coût (achat) en concurrence avec d'autres filières (déchets de bois qui deviennent de plus en plus une source d'énergie).



Exemple au Lotissement de Vaucouleur

Désimperméabilisation

Fait de rendre perméable à l'eau, ne plus imperméabiliser

Autre point que l'on a mis en œuvre et qui fait partie des actions promues c'est la désimperméabilisation réalisée au niveau de Vaucouleur et des Vallées avec le retrait des vieux trottoirs abîmés qui sont remplacés par plus de naturel (à petite échelle mais c'est toujours cela)

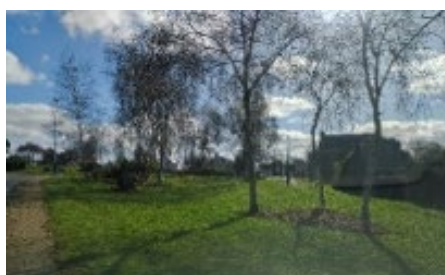


Création de Haies sèches

Les haies sèches sont des aménagements paysagers qui se composent d'une série de plantes à faible croissance, adaptées aux climats secs. Elles peuvent avoir plusieurs avantages environnementaux, notamment la réduction de l'érosion du sol, la création d'un habitat pour les animaux sauvages tels que les oiseaux et les petits mammifères, ainsi que la réduction de la pollution atmosphérique en absorbant le dioxyde de carbone. De plus, les haies sèches peuvent également être utilisées comme clôtures



naturelles pour délimiter les propriétés et offrir une protection contre les vents forts. Elles seront constituées lors des tailles des végétaux.



Une haie sèche près du rond-point de La Chaîne à gauche avant la route d'Aucaleuc



A GBK dans l'espace des petits lutins

LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2023

Lors de la commémoration du 78^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, Brieg ROMITI a été intronisé comme porte-drapeau junior.

C'est un honneur pour notre commune ; le drapeau symbolise les valeurs de la République : « Liberté, Égalité, Fraternité », c'est hautement symbolique et l'engagement des jeunes est important.

Il a été accompagné dans cette démarche par le Président des Anciens Combattants Christian Lehmann son parrain que nous remercions bien sincèrement.

Félicitations à Brieg.

Un grand merci aux porte-drapeaux, aux anciens combattants, aux pompiers présents lors de cette commémoration et à toutes les personnes qui ont participé à ce moment de mémoire.



SOIRÉE DE LA FÊTE NATIONALE

Le jeudi 13 juillet à partir de 19h45, le Comité Loisirs et Culture Trélivannais (CLCT) et la municipalité vous invitent à la soirée : - **MOULES FRITES**

Repas 14€ et 10€ pour les enfants de moins de 12 ans ;

Comprenant : - Kir - Moules ou Jambon Frites - Fromage - Dessert - Café

(Boisson non comprise) Vous pouvez apporter votre verre ou il sera consigné 1€.



Ventes des cartes à la boulangerie Damelin court, et au bar « Le Trélivan », à partir du 24 juin.

Si vous souhaitez manger sur la même table que vos parents ou amis, merci d'acheter vos cartes sous le même nom de famille.

Repas suivi d'un bal populaire gratuit, animé par Mifistram's disco.

Un magnifique feu d'artifice, financé par la municipalité sera tiré vers 23h15 par la société Féerie et Spectacles d'ETRELLES

LES ACTIVITÉS À LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

De jolies surprises pour la fête des parents

Les enfants, encadrés par Marie-Noëlle, Frédérique, Florence, Magalie et Carine, ont préparé avec application et avec tout leur cœur la fête des Mères et des Pères.

Les enfants seront très contents d'offrir ces cadeaux le moment venu.



L'accompagnement aux devoirs



Depuis le 5 janvier 2023, dans le cadre de la garderie, la commune propose un accompagnement aux devoirs pour les familles qui le souhaitent. Il s'adresse aux enfants scolarisés du CP au CM2.

Catherine, Edith, Noëlle et Thierry, 4 bénévoles de l'association « Les amis du VAL DROUET » encadrent une quinzaine d'enfants inscrits par leurs parents.



Cette activité fonctionne les lundis et jeudis de 17h à 17h45 à la cantine.

Elle permet aux enfants de faire les devoirs demandés par les enseignants.

Un grand merci aux encadrants de donner de leur temps pour accompagner les enfants dans leurs apprentissages scolaires.

PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Après avoir constaté une recrudescence de cambriolages, le comité local de sécurité et prévention (CLSPD), avec l'aide de la gendarmerie et de la police municipale a mis en place des conférences dans les communes associées.

Le 1er février à la salle Hélène Boucher, a eu lieu la réunion de prévention contre les cambriolages et les escroqueries par internet.

L'adjudante Aline Betton, du groupement de la gendarmerie de Saint-Brieuc (cellule de prévention technique de la malveillance) a donné de précieux conseils aux 50 personnes présentes. Elle a rappelé qu'il y a eu 109 faits en 2021 dans le territoire de la brigade de Dinan, qui compte 26 communes, et malheureusement beaucoup plus pour 2022.

Les résidences principales sont les plus cambriolées, le temps moyen est de 10 minutes. Le but des auteurs est de faire un maximum de gain en un minimum de temps et de risques.

Des bons réflexes pour **Éviter un cambriolage** :

- **Prévenir le voisinage ;**
- **Faire vider la boîte aux lettres ;**
- **Déposer les clés en lieu sûr ;**
- **Verrouiller les portes et fenêtres ;**
- **Simuler une présence (lumière).**



En cas d'absence prolongée, la gendarmerie surveille le domicile vacant dans le cadre de ses patrouilles. Il suffit d'en faire la demande via un formulaire connu sous le nom « opération tranquillité vacances » à la gendarmerie.



Pour joindre la gendarmerie :

bta. dinan@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Téléphone 02 96 87 74 00 - 17 ou 112.

LE CCAS PARTENAIRE D'UNE ACTION DE PRÉVENTION : L'ATELIER NUTRITION

Le CCAS s'est associé avec l'ASEPT Bretagne (Association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires de Bretagne) pour proposer un atelier nutrition à destination des personnes retraitées. C'était une animation en prévention santé pour apprendre à mieux manger tout en conservant du plaisir.

Les 9 séances, regroupant 14 personnes, se sont déroulées du 10 janvier au 4 avril à la salle Hélène BOUCHER de 14 h à 16h30.

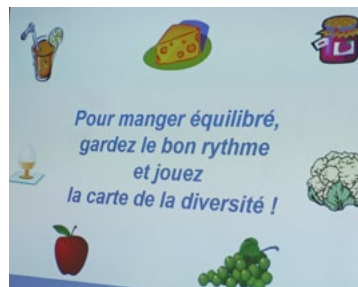
Animées par Pauline VADET, elles ont permis à chacun des participants :

- de s'informer sur les effets de l'alimentation sur la santé,



- de réfléchir à ses propres comportements alimentaires,
- d'acquérir de nouveaux réflexes favorables à un bien être durable.

Toutes les personnes inscrites à l'atelier étaient ravies de se retrouver le mardi. Elles ont apprécié les nombreuses informations données ainsi que les échanges (venue d'une diététicienne lors de la 8^e séance) et tout cela dans une ambiance ludique et chaleureuse.



LA MUSIQUE BRETONNE AU PARC DU VAL DROUET



Le Bagad An Daoudour de Dinan-Léhon se produira pour une répétition publique sous le préau du parc du Val Drouet, le jeudi 20 juillet à 18h30.

Dans un esprit de convivialité, une vingtaine de musiciens seront présents pour faire découvrir leur répertoire et l'ensemble des cornemuses, bombardes et percussions.

Les personnes intéressées par la musique traditionnelle bretonne peuvent venir se renseigner.

Venez nombreux passer un agréable moment et encourager les musiciens.

PREMIÈRE CHASSE AUX ŒUFS

Sous un soleil printanier, la première chasse aux œufs a été lancée vers 15h15, le samedi 15 avril par Madame le Maire.

Pas moins de 80 petits chasseurs de 3 à 11 ans étaient présents accompagnés de leurs parents.

Les enfants étaient répartis en fonction de leurs âges, sur trois parcours de recherche.



Le matin, 600 œufs factices de couleurs différentes et six petits lapins ont été dissimulés par les élus, dans la cour d'école pour les 3 à 5 ans et dans le terrain autour de la salle Clément ADER pour les plus grands.

Chacun devait rapporter le nombre d'œufs demandé et avoir trouvé les charades et les devinettes remises avant le départ, pour être récompensé par un lot de chocolat.

Des livres ont été offerts aux enfants qui ont trouvé les six lapins.

Au retour de la chasse, des jeux de pêche à la ligne, de courses en sac, de courses à la cuillère étaient organisés. Cette animation gratuite s'est clôturée autour d'un goûter partagé.

Merci à tous les participants, qui ont contribué à la réussite de cet après-midi convivial.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque *V'Imagin'R* fait partie du réseau « LIRICI » depuis le mois de Novembre 2021.

L'abonnement est gratuit, une seule et unique carte permet d'emprunter 12 documents durant 4 semaines dans chacune des bibliothèques du réseau.

Pour l'année 2022, la bibliothèque de Trélivan a recensé 310 emprunteurs individuels, dont 69 lecteurs provenant d'autres bibliothèques du réseau.

Tous les élèves de l'école Jean Ferrat viennent régulièrement à *V'Imagin'R* pour emprunter des livres.

Depuis cette année un fonds de livres spécifiques est disponible pour les enfants dyslexiques.

Des achats de livres pour enfants et adultes viennent d'être effectués, ces livres sont disponibles

pour les lecteurs désireux de nouveautés.

Le réseau dispose d'un portail internet permettant de connaître en temps réel les horaires d'ouverture de chaque bibliothèque ainsi que les animations qui y sont proposées (lirici.dinan-agglomeration.fr) et d'une application mobile (MyBibApp).

L'utilisation du portail LIRICI nécessite la création d'un compte avec un identifiant (numéro de la carte) et un mot de passe (année de naissance par défaut) : il est possible de consulter ses emprunts et de les prolonger, de connaître la disponibilité d'un ouvrage dans une bibliothèque et de le réserver.

N'hésitez pas à vous en servir !

Une boîte aux lettres spéciale vient d'être installée, permettant aux lecteurs de rendre leurs livres en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Les bénévoles de la bibliothèque sont disponibles aux heures d'ouverture pour vous renseigner et vous conseiller sur les nouveaux services proposés.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h ; 15h-17h
Samedi : 10h-12h

Pendant les vacances scolaires

Mercredi et Samedi de 10h-12h



METTRE À L'HONNEUR LES AÎNÉS TRÉLIVANNAIS, DE PLUS DE 85 ANS



Monsieur GRIFFOUL, passionné de photographie, est connu à Trélivan, il a exposé à la bibliothèque ainsi qu'aux deux derniers Salons des Artistes.

Suite à un échange entre lui et la municipalité, nous avons convenu d'un projet commun.

Monsieur GRIFFOUL souhaite réaliser de beaux portraits en noir et blanc de personnes âgées.

La municipalité, porteuse du projet, se chargera de la mise en relation entre les participants et le photographe. Les prises de vues seront gracieusement réalisées à la maison du Val Drouet.

Un contrat pour garantir le droit à l'image sera remis à chaque personne.

Suite à ce travail, réalisé avec passion et bienveillance, une exposition de tous les clichés sera programmée à la bibliothèque *V'Imagin'R* après un vernissage.

Nous remercions à l'avance toutes les personnes volontaires pour ce projet, et sommes certains qu'elles en garderont un très beau souvenir.

Renseignements auprès de la Mairie ou de l'adjointe à la Culture et Animations.



OCTOBRE ROSE

Chaque année depuis 30 ans, Octobre rose est le mois consacré dans tout le pays à la lutte contre le cancer du sein. Des événements sont organisés au profit de la

recherche médicale et scientifique et pour sensibiliser les femmes à se faire dépister régulièrement.

En France, chaque année, 59 000 femmes apprennent qu'elles sont touchées par le cancer du sein.

En novembre 2022, la commission Culture et Animation a fait la démarche auprès de la ligue de Trégueux pour participer à la campagne « Octobre Rose » en 2023.

Avec la participation des habitants et des associations, une première réunion a eu lieu le 22 mars pour définir les grandes lignes. A ce jour, le programme n'est pas établi mais quelques actions sont listées :

- samedi 7 octobre, 20h30 salle clément ader concert de la chorale de Chœur des Messagers.
- le dimanche 8 octobre, une marche avec deux parcours de 6 et 10 km, ainsi qu'une marche nordique.
- une exposition photos de Delphine HERROU, photographe à Quintin sera proposée à la bibliothèque *V'Imagin'R*.

Nous invitons les commerçants, les associations, les citoyens à rejoindre le groupe de travail pour organiser ou proposer des animations dans l'objectif de récolter des fonds pour la ligue contre le cancer. Merci de contacter Marie-Claire BOTREL adjointe, par l'intermédiaire du secrétariat de mairie (Tél 0296391631).

Pour mettre en lumière cette opération, rien de tel que d'orner de rose notre centre bourg.

L'idée proposée est de tricoter des bandes en laine rose pour habiller les arbres et le mobilier urbain. L'art d'habiller la ville avec des tricots est une idée originale, appelée le « Yarn Bombing » ou « tricot urbain ».

Le samedi 10 juin, à l'occasion de la journée mondiale du tricot, un atelier participatif sera organisé à la maison du Val Drouet. Des bénévoles seront présentes de 10h à 17h pour vous accueillir et vous montrer leur savoir-faire. Il suffit de vous munir d'un jeu d'aiguilles n° 3/4, des dons de laine sont acceptés bien volontiers. Ouvert à tout public

L'atelier couture des Amis du Val Drouet confectionne des nœuds pour réaliser des guirlandes.

Il sera possible d'apporter le pique-nique et de manger sur place en toute convivialité et sympathie.



COMPTE-RENDU DE L'OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Un coup de main qui rapporte

Aux vacances de printemps, la municipalité a relancé l'opération « argent de poche ».

Mercredi 19/4 après-midi et jeudi 20/04 matin, la commune a proposé deux missions argent de poche à des jeunes ados (4 filles et 3 garçons) de 16-17 ans habitant la commune. Ainsi, Ynès, Flora, Eva, Ritaj, Hoani, Titouan et Mathis ont participé à une découverte du monde du travail et à une sensibilisation à la citoyenneté.

Le mercredi, tous ensemble nous avons désherbé au cimetière, et autour des terrains de tennis du bourg, mis du paillage dans les parterres de la résidence les Vallées, et le jeudi par petits groupes nous avons nettoyé les tables et chaises de la salle Hélène-



Boucher et découpé les parterres de l'aire de jeux du quartier Genêts-Bruyères-Korrigans.

Au cours de cette opération, les sept jeunes volontaires ont pu empocher une indemnité de 15€ pour trois heures de travail. Un petit pécule, qui va leur permettre d'agrémenter quelque peu les vacances scolaires. Deux goûters avec un rafraîchissement leur ont été offerts.

Une action pilotée par Marie-Claire Botrel, adjointe, Jean-

Claude Guillemot, adjoint, Jean-Luc Fouré, conseiller municipal délégué, et Rémi Maillard, conseiller municipal, pour laquelle les jeunes ont été aidés par Benjamin Verdon, et Dominique Raffray employés municipaux et Stéphanie Tarisse responsable des services techniques.

Le beau temps a permis à la belle équipe de travailler de façon régulière dans la convivialité avec efficacité. C'était un très beau millésime.



UN 18^e SALON DES ARTISTES D'UNE GRANDE QUALITÉ



Les membres de la commission culture en partenariat avec le Comité Loisirs et Culture Trélivannais se réjouissent du succès remporté par cette 18^e édition de la manifestation artistique et culturelle.

Les 4 et 5 mars, la salle Clément Ader a accueilli 34 artistes, dont 5 de Trélivan, venus des différentes communes du territoire et même au-delà. La salle n'était pas assez grande pour donner satisfaction aux 45 demandes de participation.

Plus de 650 visiteurs ont déambulé tout au long du week-end pour découvrir et admirer les œuvres originales et uniques. Il y en avait pour tous les goûts (peinture, sculpture, bijoux, BD, bonsaï, etc.),

Dans le hall d'entrée, des très beaux tableaux étaient présentés par l'école Jean FERRAT. Les enfants de la maternelle ont réalisé quatre tableaux peinture sur le thème de l'eau avec l'aide de l'artiste Anne-Sophie BEAUPIED. En hommage à l'UKRAINE, les CM1, CM2 ont dessiné et écrit des beaux messages pour la paix : « Laisser l'Ukraine Tranquille » ; « Stop à la guerre ».

La nappe du vin d'honneur a été décorée par les enfants de la garderie.



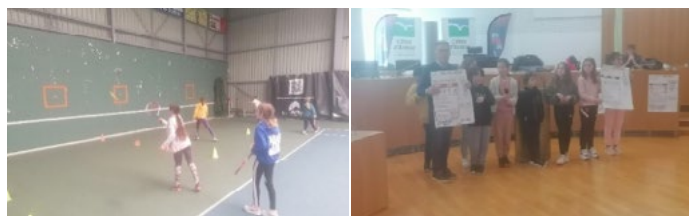
La diversité des œuvres exposées a satisfait les visiteurs, invités à exprimer leurs préférences parmi les œuvres retenues par les artistes pour le concours.

- Catégorie peinture : 1^{er} prix attribué à David VIRASSAMY, (Saint-Samson), le 2^e à Véronique AMIOT, (Quévert), le 3^e à Edwige GAGEY (Plurien).
- Catégorie divers : Michel LEGUAY, (Trélivan) remporte le 1^{er} prix, Claudine MICLO (Pluduno) le 2^e.

Les artistes, le public ont souligné l'ambiance conviviale pendant les 2 jours et souhaitent revenir l'année prochaine pour la 19^e édition.

Le commission culture remercie toutes les personnes qui ont participé à la réussite de ce salon.

SPORT, ÉTHIQUE ET SPECTACLE POUR LES CM



L'école Jean Ferrat est labellisée Génération 2024 dans le cadre des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques qui auront lieu l'an prochain en France. Avec l'Usep, les 2 classes de CM ont vécu une journée mémorable à plusieurs titres ce lundi 20 mars.

Une initiation au tennis tout d'abord à Yffiniac et une vraie découverte pour toutes et tous, aucun élève n'avait déjà pratiqué ce sport ! Par la suite, ils ont été accueillis dans l'hémicycle du conseil départemental en présence de Monsieur Gouyette, vice-président, pour une vidéo conférence avec Gatién Le Rousseau, athlète paralympique en vélo qui se prépare pour 2024. Les questions des élèves, nullement impressionnés par le contexte, ont fusé. Gatién y a répondu tout en promettant de venir à l'école ! Les élèves ont présenté ensuite aux élus le travail réalisé en classe : des exposés sur les valeurs de l'Olympisme et sur l'histoire des jeux paralympiques.

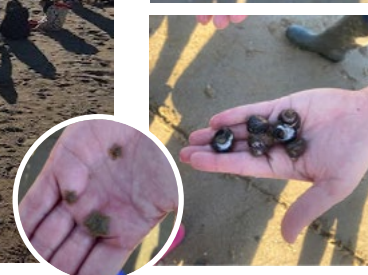
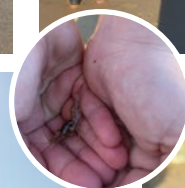
Les élèves ont fini la journée en se rendant au tournoi professionnel de tennis à la salle Steredenn. La vitesse des balles et la puissance des joueurs les ont stupéfaits !



SORTIE BORD DE MER POUR LES MATERNELLES

Après un hiver, où les maladies n'ont épargné personne, le printemps arrivant, les enfants ont pris le car pour un long voyage vers la plage !!! Arrivés à Saint-Briac, nous avons observé que la mer descendait grâce à un planté de bateau qui servait de repère, ensuite nous avons expérimenté le « land art », nous avons dessiné « Bulle » sur le sable, bu un petit verre d'eau et sommes partis pour une pêche à pied dans les rochers. Très bonne pêche : des bigorneaux, des crevettes, un crabe, des étoiles de mer et même un petit poisson !!!

Tout cela sous un beau soleil, très belle sortie !!!



LES CE1 REMONTENT DANS LE TEMPS À LA FERME D'ANTAN DE PLÉDÉLIAC



Quoi de mieux pour des élèves de CE1 que de se rendre à Plédéliac à la ferme d'antan pour se rendre vraiment compte des conditions de vie de nos arrière-grands parents.

Ils ont découvert le four à pain, les galettes faites à la main dans la cheminée sur un feu de bois, les lits clos et ils ont appris à tresser un petit panier en osier. La journée était parfaite.



CIT CLUB INFORMATIQUE DE TRÉLIVAN



Le CIT (Club Informatique de Trélivan) créé début 2016 continue ses formations.

Nous avons effectué une session au cours du 1^{er} Trimestre 2023 (4 participants).

Compte tenu des nouvelles inscriptions effectuées, nous avons prévu une nouvelle séance de formation à partir d'Octobre 2023 et plus si besoin.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie afin de compléter les séances en cours de préparation.

CARNET ROSE



Maxime agent des services techniques, Chloé et Calie née le 20 mars 2023

Félicitations

ANTOINETTE BENOIST NOUS A QUITTÉS



Antoinette Benoist, veuve de M. Francis Benoist, Maire de Trélivan de 1965 à 1977 et Président du Comité du Val est décédée le 26 mars 2023 à l'âge de 93 ans.

Nous garderons le souvenir d'une personne dynamique, toujours prête à pousser la chansonnette. Nous avons eu le plaisir de l'entendre au repas des aînés en octobre dernier et nous n'oublierons pas le beau moment partagé en février 2021 lors de la dissolution du Comité du Val. Mme Benoist, Mme Colas et Mme Le Houssel ont remis 2600 € au CCAS de la commune pour solder les comptes de l'association mais ce fut l'occasion d'évoquer de nombreuses anecdotes et de nous chanter quelques refrains.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à toute la famille.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 31 décembre 2022 : Valentin LE MARER, 33 rue du Stade.

Le 05 janvier 2023 : Faustine DUHAMEL, 13 rue du Stade.

Le 14 janvier 2023 : Lanna LEBARBIER, 7 rue des Clairettes.

Le 3 février 2023 : Lywenn CHARTIER, 19 La Sevestrais.

Le 26 février 2023 : Dayna ABDALLAH, 20 cité du Bourg.

Le 09 avril 2023 : Jules DESPORTES, 7 rue du Stade.

Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.

MARIAGES

Le 25 février 2023 :

Cathie MOISSON et Aurélien THOMAS, 7 rue du Centre.

Le 25 mars 2023 :

Marie-Claire LEBASTARD et Christian FINCO, 16 La Féruais.

Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

DÉCÈS

Le 03 décembre 2022 : Marie ROUXEL, 12 cité des Ajoncs.

Le 08 décembre 2022 : Rémy GODARD, 7 Bellevue.

Le 31 janvier 2023 : Christian DANIEL, 2 rue des Framboisiers.

Le 24 janvier 2023 : Michèle WACHHOLTZ née HY, 11 allée Anatole France.

Le 08 mars 2023 : Jean MAINGUY, 3 rue du Clos Neuf.

Le 12 mars 2023 : Henri BUREL, 28 allée Alphonse Daudet.

Le 18 mars 2023 : Jean-Louis CACHON, 32 résidence du Bois Noué.

Le 26 mars 2023 : Antoinette BENOIST née COSSERON, 21 La Sansonnière.

Le 14 avril 2023 : Georgette HERVÉ née MAILLARD, 17 rue des Clairettes.

Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236422C0097	12/12/2022	14 lotissement Vaucouleur	Construction d'une véranda
02236422C0098	14/12/2022	14 Le Rocher	Réfection de la couverture
02236422C0099	14/12/2022	12 rue du Stade	Transformation d'une fenêtre en porte fenêtre
02236422C0100	19/12/2022	21 rue des Pruniers	Extension de la maison
02236422C0101	09/01/2023	10 route de Caulnes	Création d'un conduit de poêle à bois extérieur sur pignon
02236422C0102	16/01/2023	12 rue du Clos Neuf	Pose d'une pergola
02236422C0103	10/01/2023	50 résidence des Korrigans	Remplacement de 3 portes fenêtres
02236423C0001	20/04/2023	9 Bel Air	Remplacement des menuiseries et du bardage
02236423C0002	03/02/2023	35 rue des Clairettes	Changement des fenêtres et d'une porte
02236423C0003	03/02/2023	20 résidence des Bruyères	Remplacement des menuiseries et création d'un châssis de toit
02236423C0004	10/02/2023	5 résidence des Bruyères	Création d'un mur de clôture avec portail et portillon
02236423C0006	16/02/2023	42 rue du Clos Neuf	Création d'un carport
02236423C0007	27/02/2023	1 La Sevestrais	Installation de panneaux solaires
02236423C0008	22/02/2023	2 cité de La Douettée	Isolation du pignon et de la façade de la maison
02236423C0009	07/03/2023	26 La Touchefais	Elagage et abattage d'arbres
02236423C0011	27/02/2023	5 Le Hameau du Clos Fleuri	Extension de maison
02236423C0012	06/03/2023	36 La Chevrolais	Création d'un carport
02236423C0014	09/03/2023	46 La Touchefais	Pose d'une pergola
02236423C0015	14/03/2023	23 La Pouldais	Clôture
02236423C0016	13/03/2023	27 rue du Stade	Clôture + portillon
02236423C0017	17/03/2023	47 La Touchefais	Pose de 6 châssis de toit
02236423C0019	14/03/2023	20 rue des Cormorans	Installation de 12 panneaux photovoltaïques
02236423C0020	23/03/2023	Rue de la Vieux Ville	Remplacement d'un portail
02236423C0021	21/04/2023	9 rue des Mirabelles	Pose d'un abri de jardin
02236423C0022	17/03/2023	4 La Porte Grissault	Pose d'un parement de pierre naturelle sur la façade de la maison
02236423C0023	17/03/2023	5 rue des Framboisiers	Clôture
02236423C0024	17/03/2023	7 lotissement la Lande Marie	Création d'un carport

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES - SUITE

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236423C0025	06/04/2023	La Lande de la Croix	Abattage et peuplement de résineux
02236423C0026	28/03/2023	14 rue des Mirabelles	Pose d'une pergola
02236423C0029	14/04/2023	8 chemin de la Brousse	Création d'une terrasse couverte
02236423C0030	14/04/2023	1 rue des Sternes	Pose d'un châssis de toit
02236423C0031	14/04/2023	20 rue des Cormorans	Clôture
02236423C0032	14/04/2023	66 Le Domaine du Bois de Linache	Pose d'un abri de jardin
02236423C0034	20/04/2023	La Lande du Milieu	Installation d'un relais de radiotéléphonie
02236423C0036	20/04/2023	7 bis La Renaudais	Pose d'un portail
02236423C0038	28/04/2023	1 La Lande du Poirier	Construction d'une piscine
02236423C0039	28/04/2023	21 cité du Bourg	Création d'un muret
02236423C0041	03/05/2023	7 résidence du Bois Noué	Pose d'un portail et d'une clôture



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236422C0023	08/12/2022	34 route de Broons	Maison individuelle
02236422C0024	27/12/2022	5 La lande du Poirier	Carport
02236422C0027	02/01/2023	36 résidence des Bruyères	Carport
02236422C0028	01/02/2023	21 bis rue des Clairettes	Création de 5 appartements

CLAUDE LE BORGNE MAIRE HONORAIRE DE TRÉLIVAN

Le samedi 7 janvier 2023 après deux annulations successives, nous avons organisé notre 1^{re} cérémonie des vœux et votre présence nombreuse nous a honorés .

Nous avons choisi ce moment pour célébrer l'honorariat de Claude Le Borgne en présence du Sous Préfet M. Musset, de la Députée M^{me} Bouloux, de l'ancien député M. Gaubert, du Sénateur M. Lahellec, du sénateur honoraire M. Régnauld, de l'ancien sénateur M. Vaspart, de M^{me} Balay-Mizrahi et M. Degrenne conseillers départementaux, de M. Lécuyer Président de Dinan Agglomération, des Maires et adjoints des communes limitrophes, d'anciens collègues Maires, des agents communaux qui ont travaillé avec lui, de sa famille, de ses amis et des conseillers municipaux qui ont constitué ses équipes entre 1992 et 2020.



Clément Ader, aménagement du bourg, école Jean Ferrat, bibliothèque, nouveaux services techniques. Les animations ont été également développées avec la création du salon des artistes que nous avons grand plaisir à retrouver chaque année et la naissance du jumelage en 2011 avec la commune Montgaihard en Ariège.

Il est impossible de retracer en quelques lignes toute l'action qui a été la sienne mais soulignons son souhait de toujours travailler dans la convivialité et la grande place accordée aux femmes.

Claude a reçu la médaille et le diplôme des mains du Sous Préfet Bernard Musset non sans émotion car cette fonction riche de rencontres et de moments forts, il l'a aimée.

Ce fut un beau moment partagé avec les habitants et les élus anciens et nouveaux et nous remercions toutes les personnes présentes à cette cérémonie.

Au nom des Trélivannais nous remercions Claude et Louissette pour leur engagement au service des habitants de Trélivan.

Nous leur souhaitons de pouvoir maintenant profiter de leur retraite bien méritée après 43 ans de labeur.



1992 est l'année où il a été élu Maire mais il a été élu conseiller municipal en 1977 à l'âge de 30 ans, le plus jeune élu du district. C'est donc une aventure de 43 ans au service des habitants de Trélivan avec son épouse Louissette à ses côtés, secrétaire de mairie . 43 années qui ont vu la croissance démographique de la commune : de 1538 habitants en 1975 à 2899 en 2020 mais également le développement des commerces, de l'industrie, des services et des équipements communaux : salle



CLCT



Invité par le CLCT, l'imitateur se produira à TRELIVAN

| salle Clément ADER
| le samedi 18 Novembre 2023

LES PIEDS EN L'AIR



Nouvelle association à Trélivan

Atelier de danses anciennes pour les jeunes à partir de 6 ans

Démarrage au mois de septembre

Nous serons présents au forum des associations de Quevert en septembre au stand de la Maisnie des Remparts

Pour tout renseignement :

Thierry Foucher 06.42.52.12.59
lespiedsenlair22100@gmail.com

A.S TRELIVAN MOTOS

L'A.S Trélivan Motos a organisé les 22 & 23 Avril un roulage sur la piste de Trélivan. Après 3 ans d'absence, les bolides en motos ont refait leur apparition sur le mythique circuit de Trélivan qui existe depuis 55 ans et est très bien connu de tous les motards de France.



Le bureau avait décidé de prendre le risque en organisant un roulage motos par catégorie et par niveau de pilotage. Une 1ère dans la région bretonne pour notre circuit non permanent qui aura connu une grande demande d'engagements des pilotes surtout en catégorie 600/1 300 cc. Nous avons été très surpris par cette demande de pilotes et n'avons pas pu satisfaire tout le monde.



C'est avec environ 100 pilotes que ce roulage a commencé samedi malgré une météo capricieuse et surtout beaucoup de vent. Le dimanche, la pluie est venue contrarier l'enthousiasme de certains pilotes qui ont préféré quitter le circuit. Dès la fin de la matinée, les plus motivés ont pu en profiter ainsi que toute l'après-midi sur une piste déjà sèche et donner beaucoup de spectacle au public venu les encourager.



Pour ce 1^{er} roulage, le bureau a reçu beaucoup d'encouragements pour le refaire. Le constat est qu'il y a beaucoup de pilotes bretons qui attendaient de rouler près de chez eux. Maintenant il va falloir faire le bilan financier. Celui-ci devrait être positif car les coûts d'organisation sont réduits au maximum.

LES 17 & 18 JUIN 2023

Championnat de Bretagne avec course de côte et course en paquets.



Nous faisons appel à tous nos bénévoles, car il en faut plus que pour un roulage. Toutes les personnes motivées qui souhaitent nous aider peuvent prendre contact avec M^{me} LEBON Christine au 06 09 26 56 98.

Les membres du bureau remercient Madame Le Maire, les élus et les services techniques pour leur précieuse aide lors de la mise en place du site et le prêt du matériel.



Je donne donc rendez-vous aux Trélivannais les 17 & 18 Juin prochain pour venir voir cette course de motos unique en France sur notre petit anneau de vitesse qui a déjà connu beaucoup de grands champions de la moto par le passé.

Le Président
M. MARIN Jean-Luc

COMITÉ DE JUMELAGE

Dans la continuité de 2022 qui a vu les Ariégeois venir en Bretagne, l'année 2023 part sous les meilleurs auspices.



Tout d'abord l'assemblée générale de janvier a vu de nouveaux membres nous rejoindre et c'est toujours gratifiant pour une association. Cette AG a vu quelques changements dans le bureau dont voici la composition :

Président : Colas André-Yves
Vice-présidente : Lebon Christine
Trésorier : Gidon Alain
Trésorier adjoint : Guillemot Jean-Claude
Secrétaire : Gidon Marie-Jo
Secrétaire adjointe : Guérin Andrée

Les membres de droit sont : Lebreton Suzanne, Botrel Marie-Claire, Briand Marie.

Les membres élus sont : Botrel Roger, Botrel Alain et Marie-Annick, Colas Martine, Guillemot Chantal et Yannick, Yvet Dominique, Guillemot Claudine.

Comme l'année passée le bureau a décidé de proposer un repas à emporter à la place de notre repas champêtre qui devenait de plus en plus lourd à organiser, avec notamment de gros problèmes de matériel...

Le succès de ce repas ne s'est pas démenti avec plus de 300 repas vendus.

Le week-end de l'Ascension a vu 30 Trélivannais, dont des nouveaux membres, descendre vers les Pyrénées pour rejoindre Montgailhard où nous étions attendus de pied ferme... Ce voyage fera l'objet d'un compte-rendu dans le prochain bulletin municipal.



Pour le bureau, le président
André-Yves Colas

TRÉLIVAN ANIMATION

Chants marins

Depuis le début de l'année l'équipage du Pourquoi-Pas continue d'apprendre de nouvelles chansons avec de nouveaux matelots et quelques musiciens dont un batteur. Plusieurs sorties sont déjà prévues au programme, notamment à Trélivan, pour la Fête de la Musique.

Tous les lundis nous répétons à la salle Clément Ader (sur la scène) à partir de 18 h. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à venir nous écouter et à embarquer pour une croisière.

Le responsable, **Thierry**

Théâtre

Voici la saison terminée après 7 représentations dans différentes communes :

Plénée-Jugon, Mégrit, Quévert (à guichet fermé), au Théâtre des Jacobins et à la salle Schuman à Dinan, 1350 spectateurs sont venus applaudir les acteurs et les encourager.

Après un repos bien mérité, la troupe va se préparer pour une nouvelle pièce et reprendra les répétitions au mois de septembre.

Merci à la troupe et à l'équipe technique pour le travail effectué et la disponibilité de chacun.



Le président, **Bernard Fairier**

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TRELIVAN

Assemblée générale du 4 mars 2023

Notre assemblée avait été décalée en raison d'une contrainte d'un de nos membres pour raison familiale. Historiquement, notre assemblée se déroule le dernier samedi du mois de février.

Tous les membres étaient présents sauf Francis Morin excusé de par son état de santé.

Le bilan financier de l'amicale des anciens combattants est stable et nous accusons un déficit de plus de 300 euros qui s'explique par la faible participation au dernier banquet annuel des anciens combattants déjà mentionné dans le dernier bulletin municipal.

Le nombre d'adhérents est en légère baisse, 76 cotisants, contre 83 l'année passée. Les commerçants de Trélivan n'ont pas hésité à nous soutenir et nous les remercions.

Il est à souligner que tout le monde peut nous soutenir contre 5€, somme absolument symbolique mais qui nous permet d'exister.

Les activités à venir

JOURNÉE CONVIVIALITÉ DU JEUDI 15 JUIN À 12H

Comme l'année précédente, nous souhaitons vous voir nombreux venir passer un moment avec nous au Parc du Val Drouet sous le préau. Pour 15 Euros, nous vous proposons un apéritif, une petite entrée, galettes saucisses, dessert, café et vin. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez amener vos boules pour faire une partie et nous espérons qu'il y aura de l'ambiance avec les chanteurs présents.

Le soleil a déjà été commandé, alors n'hésitez pas à réserver auprès de Jean-Marie Descamps au 06 60 39 89 85.

BANQUET DU 11 NOVEMBRE À 13H

Le banquet du 11 novembre aura lieu cette année au restaurant « RDV Carlingue » à l'aérodrome qui promet de bien nous accueillir. Le menu n'est pas encore arrêté et le nombre de participants est limité à 40 personnes. Le prix est fixé à

35€ avec Kir et mise en bouche, entrée, plat, dessert, café, vin blanc et vin rouge.

Là aussi, vous pouvez déjà vous inscrire auprès de notre trésorier Jean-Marie Descamps.

Porte-drapeau junior

Lors de notre assemblée générale, nous avons décidé d'abandonner le projet d'un porte-drapeau junior étant donné que notre appel à volontariat dans les bulletins municipaux n'a pas été entendu par la jeune population de Trélivan.

M^{me} le Maire de Trélivan était convaincue que ce serait un beau projet pour le « devoir de mémoire » et ensemble nous avons finalement trouvé une solution et un volontaire en la personne de Brieg ROMITI, 16 ans, qui s'est engagé à devenir jeune porte-drapeau de la commune pour honorer la mémoire des anciens combattants de Trélivan morts pour la France. Il ne remplace pas le porte-drapeau de notre amicale, Louis Fleury, mais il représente la jeunesse de Trélivan.

Pourquoi est-il essentiel d'entretenir le devoir de mémoire ?

C'est une obligation morale. Il faut agir pour que des événements tragiques, sanglants ou douloureux ne se reproduisent pas. Les garder présents à l'esprit de tous contribue à les éviter.

Ce travail de mémoire participe aussi à la cohésion de notre société, pour que les jeunes et les moins jeunes se sentent pleinement appartenir à la Nation, à une Histoire commune. Par quels moyens perpétuer ce devoir de mémoire ? Commémorations, transmission orale...

Les témoins qui ont vécu ces événements sont de précieux vecteurs pour entretenir cette mémoire collective.

Il y a aussi la « mémoire de pierre », qui désigne les lieux où il est possible de commémorer les conflits contemporains : hauts lieux de la mémoire nationale, carrés militaires, nécropoles. Si nous entretenons aisément la mémoire de pierre, la

mémoire orale tend pour sa part à s'effacer avec les témoins.

Comment associer le plus grand nombre aux commémorations ?

Il faut d'abord expliquer à quel événement de l'Histoire on se réfère. Ensuite, il faut créer un lien personnel et impliquer les citoyens : les inciter à chanter La Marseillaise, à déposer une gerbe ou à écouter un témoin direct des événements, par exemple.

Intégrer des jeunes dans les célébrations nationales contribue à renforcer la citoyenneté de demain.

Brieg ROMITI a suivi la formation de jeune porte-drapeau le 17 avril organisée par le délégué militaire départemental aux Champs-Géraux près de Dinan avec la présence du directeur de l'Office Nationale des Anciens combattants des Côtes d'Armor.

Un certificat de formation lui a été remis lors de la cérémonie du 8 mai à Trélivan.



L'amicale remercie Brieg pour son engagement.

Si certains jeunes souhaitent suivre l'exemple de Brieg, d'autres formations de jeune porte-drapeau seront organisées par le délégué militaire départemental. Il suffit de se faire connaître auprès de la Mairie de Trélivan.

Le Président, **Christian LEHMANN**



LES AMIS DU VAL DROUET UNE ASSOCIATION OUVERTE VERS L'AVENIR

Les diverses activités proposées par l'association présentent sans aucun doute un certain intérêt puisqu'elle accueille régulièrement de nouveaux adhérents, que ce soit pour peindre, tricoter, s'initier, voire se perfectionner en couture, ou tout simplement marcher. Les personnes se rencontrent dans la bonne humeur pour partager certaines compétences et apprécier le vivre ensemble. La diversité des activités permet de répondre en partie aux souhaits de chacun. D'autres perspectives se profilent pour l'avenir.

Les Amis du Val Drouet ont bénéficié du Salon des Artistes des 4 et 5 mars pour exposer un petit échantillon des diverses productions réalisées en photographie, peinture et loisirs créatifs (couture, tricot, broderie).



A la suite de ce salon, une trentaine de photos ont pu être admirées à la bibliothèque de Trélivan.



Mais n'oublions pas les joueurs de cartes qui se rencontrent deux fois par semaine à la Maison du Val Drouet. Un concours de belote, ouvert à tous, a été organisé le vendredi 24 mars à la salle Clément Ader et a réuni un nombre important de joueurs. Un grand MERCI aux bénévoles qui se sont investis dans l'organisation de ce concours.

Outre les activités au sein de l'association, les bénévoles n'hésitent pas à s'investir dans d'autres domaines. Ainsi certains assurent, deux fois par semaine, l'accompagnement aux devoirs pour les élèves de CP au CM2 qui sont à la garderie. De plus, certaines couturières et tricoteuses des Amis du Val Drouet œuvrent pour préparer Octobre Rose en réalisant des écharpes et des nœuds en tissu, bien évidemment roses.

Des idées nouvelles commencent à germer, mais elles seront récoltées, ou pas, la saison prochaine.

Avant la fermeture estivale de l'association, deux rendez-vous sont programmés :

- **le vendredi 30 juin** : pique-nique partagé et animé pour les adhérents
- **le jeudi 13 juillet** : repas moules-frites et feu d'artifice

La participation des Amis du Val Drouet au Forum des Associations, qui se déroulera cette année, le **samedi 2 septembre** à Quévert ouvrira la saison 2023-2024.

L'Assemblée Générale de l'association se déroulera le jeudi 5 octobre à la salle Hélène Boucher.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre ou simplement plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Catherine Besnier, présidente
port : 06 86 85 19 33

FLEUR DE BLÉ NOIR

Depuis l'épisode de la covid-19, cette année a été pour notre association la plus complète.

Nous avons pu réaliser l'ensemble de nos sessions de danse le mardi soir, pour le PLUS GRAND BONHEUR de l'ensemble des adhérents. De nouveaux danseurs nous ont rejoints et partagent notre JOIE et BONNE HUMEUR de se retrouver autour de quelques pas de danse bretonne.

La saison a été marquée par le retour de la traditionnelle galette des rois du mois de janvier : une soirée où l'on a pu partager la galette des rois et le verre de l'amitié dans un esprit de CONVIVIALITE. La nouvelle année ne pouvait que bien commencer !

Elle s'est poursuivie avec notre deuxième FEST-DEIZ que nous avons organisé Salle Clément Ader à Trélivan le 5 février dernier. Une après-midi de musique et danse où plus de 130 personnes se sont réunies pour danser sur la musique jouée par nos musiciens et le groupe KEROUEZ.

Cette année est aussi celle du retour de nos représentations. C'est ainsi que plusieurs de nos membres sont allés danser et jouer de la musique dans un EHPAD de Dinan. L'occasion pour nos aînés de se rappeler de nombreux souvenirs et partager un moment de SYMPATHIE autour de la danse

bretonne. Plusieurs autres animations sont dès à présent planifiées d'ici la fin de l'été auprès de nos anciens mais aussi pour d'autres publics.

En parallèle, l'association souhaite faire connaître et démocratiser la danse bretonne. Ainsi, nous avons repris nos représentations auprès des touristes pour faire découvrir ce pan de la culture bretonne aux personnes venant en vacances sur notre territoire de vie. L'association reste disponible et à l'écoute pour l'animation de fêtes publiques mais aussi privées.

La fin d'année pour notre association ? Nous poursuivons nos sessions de danse tous les mardis soirs jusqu'au mois de juin. Vous pouvez toujours nous rejoindre, n'hésitez pas, nous serons ravis de vous accueillir. La danse bretonne est une danse qui se partage, vous êtes les bienvenus !

Quand : Tous les mardis soirs, 20h30 à 22h

Où : Salle Clément ADER, Trélivan

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 02 96 39 02 70.

A toutes les Trélivannaises, tous les Trélivannais, nous vous souhaitons un bel été qui arrive !

ASSOCIATION DES GENÊTS - BRUYÈRES - KORRIGANS

Les beaux jours arrivent, aussi l'association GBK réalise le fleurissement des 18 jardinières de nos résidences. Merci aux bénévoles qui se mobiliseront pour cette action qui permet d'embellir le cadre de vie de nos résidences.



Les prochains mois, l'association vous propose trois rendez-vous, en espérant que vous y participerez (c'est toujours un réel plaisir de se retrouver et d'échanger entre nous) :

- Le vendredi 2 juin à partir de 19h, à l'occasion de la fête des voisins à la salle Hélène BOUCHER

l'apéritif sera offert. Chacun est invité à amener quelque chose à partager pour le repas.



- Une nouveauté : le vendredi 30 juin, à partir de 18h30, à l'espace des petits lutins qui est central à nos résidences, rendez-

vous pour une formidable soirée musicale animée par les chanteurs de l'association MELODY'S qui vous inviteront à chanter. Cette soirée est gratuite et sur place vous trouverez une buvette et le camion à pizza Manitoba (**commande des pizzas la veille par téléphone : 06.71.67.39.27**)

- Le dimanche 10 septembre pour notre traditionnel vide greniers qui connaît habituellement un fort succès.

Vous pouvez y participer en tant que bénévoles ou venir y vendre vos objets ou tout simplement venir chiner dans les allées et profiter d'une pause à la buvette ou au point de restauration.

(informations / réservations par tél. : 06.83.47.19.82)

**Nous vous souhaitons
un très bel été**

Secrétaire de l'association GBK
Franck MAJOREL

CLUB VTT CYCLO



La 23^e Rando VTT CYCLO gravel et pédestre du dimanche 23 Avril organisée par le club VTT CYCLO s'est déroulée sous une météo exécrationnelle. Il pleuvait beaucoup depuis 5 h du matin jusqu'au départ des randonneurs à VTT, vélo route ou à pied. Seulement 211 personnes ont emprunté la douzaine de circuits concoctés. Les 95 vététistes et 74 marcheurs ont découvert des chemins détremés, il fallait être courageux pour venir participer à cette rando reconnue dans le pays de Dinan. Bravo à Léo Cochard de Lanvallay, âgé de 12 ans qui a fait le circuit VTT de 25 km accompagné par son papy Daniel. Lenny Chauvin, 14 ans d'Aucaleuc s'est limité cette année au parcours VTT de 25 km pour sa deuxième rando à Trélivet, il avait parcouru 43 km en 2022 avec son meilleur copain.

La médaille du courage revient à Pascal Gasteau du club VTT de Montfort sur Meu qui s'est déplacé pour clôturer le raid VTT de 75 km.

Nous remercions les propriétaires pour l'accès et l'accord de passage uniquement pour cette matinée. Nous adressons également nos remerciements aux différents partenaires et à la municipalité pour l'accès à l'école Jean Ferrat, la mise à disposition de matériel et du point lavage.

Nous allons néanmoins continuer à participer aux diverses randonnées VTT, cyclo et pédestre ainsi qu'aux épreuves cyclotouristes caritatives.



Nous vous invitons à consulter notre page : facebook.com/vtt-cyclo-trelivan.

Sportivement,
Patrick Lebret, vice-président.



CLUB DE GYMNASTIQUE FÉMININE

Une nouvelle année sportive touche bientôt à sa fin et le club de gym a apprécié compter de nouveaux adhérents cette année mais nous continuons à chercher de nouveaux participants désirant s'investir dans le club. En effet le nouveau bureau compte bien s'étoffer un peu avec un ou une vice-président(e) ainsi qu'une secrétaire adjointe. Le club est fort de propositions pour animer celui-ci l'année prochaine mais cela ne se fera pas seul.

Cette année les enfants ont eu le droit à la distribution de chocolats pour Noël et pour Pâques. Et les adultes ont pu se réunir autour d'une coupe pour la nouvelle année.

Pour rappel, tous les cours ont lieu dans la salle Clément Ader (salle des fêtes du bourg), et sont assurés par des animatrices diplômées. Le club fait partie de la fédération « **Sports Pour Tous** ».

SECTION ADULTES

Les cours adultes ont lieu :

I le mardi, de 14h à 15h, plutôt axé gym douce (coordination, réveil articulaire, renforcement musculaire, équilibres, étirements), animé par Christine.

I le jeudi, de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien (gainage, enchainements, équilibres, cardio, abdos / fessiers, réflexologie), animé par Maryline.

Le club accepte également les messieurs (3 messieurs sont actuellement licenciés)

SECTION ENFANTS

Les cours de baby gym se déroulent le mercredi :

I De 14h15 à 15h, pour les enfants de 5-6 ans,

I De 15h15 à 16h, pour les enfants de 3-4 ans.

But de ces cours : Eveil, développer la motricité, la coordination, renforcement musculaire, sous forme de jeux / parcours.

Ces cours sont animés par Géraldine, animatrice arrivée cette année, que les enfants adorent.



I Il est possible de venir découvrir notre club aux heures de cours. Pour cela, nous vous proposons d'assister gratuitement aux cours au mois de juin pour les adultes, jusqu'à la mi-juin pour les cours enfants.

I La reprise des cours en septembre aura lieu à compter du mardi 12 septembre.

I Le club sera présent au forum des associations, à la salle omnisport de Quévert le 2 septembre de 10h à 18h30.

I Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 12 64 18 69, ou via la page Facebook suivante : « Club de Gym Féminine Trélivan »

Vous avez envie de vous (re) mettre au sport en douceur ? Venez nous voir...

Marion Hervé, présidente

06 82 83 56 32 - ma.herve22@gmail.com



AS TRÉLIVAN



DU CÔTÉ DES SÉNIORS

La fin de saison approche pour nos 3 équipes seniors et le bilan sera présenté lors de l'assemblée générale ouverte au public qui aura lieu le vendredi 09 Juin.

En attendant, nous pouvons déjà être satisfaits de l'assiduité des joueurs aux entraînements ainsi qu'aux différents événements organisés comme le repas du club qui a été une belle réussite en mars dernier avec 240 personnes en salle et 110 parts à emporter.

Enfin, notre équipe fanion a gagné son quart de finale de la Coupe Ange Lemée le jeudi 18 Mai contre le FC Lannion à domicile. Nous espérons vous voir nombreux pour encourager nos verts et blancs à aller chercher la qualification pour le tour suivant.

UNE FIN DE SAISON PALPITANTE POUR LES JEUNES...

Du côté des jeunes, la fin de saison s'annonce palpitante. En effet qui dit fin de saison dit tournois, la plus belle période pour les enfants et aussi pour les dirigeants.

Et surtout nos U14 seront sur tous les fronts. Du côté du championnat il reste 2 matchs à nos jeunes pour valider une 2^e montée cette saison et ainsi pouvoir jouer en ligue la saison prochaine.

Mais ce n'est pas tout, ils sont aussi en demi-finale de la coupe, la fin de saison peut donc être absolument magique pour l'école de Foot

UN TOURNOI DU 1^{er} MAI HISTORIQUE

La 38^e édition du tournoi du 1^{er} Mai vient de prendre fin, et il s'agit d'une édition record !

109 équipes, 800 enfants, 150 bénévoles, des mois de préparation... voici la recette pour un tournoi réussi.

Le club tient à remercier les bénévoles, les partenaires et la municipalité sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu.

Devant une foule record, les clubs du CS Bégard en U13 et GJ Pays de Matignon en U11 se sont imposés.

A noter que le jeune gardien Trélivannais Axel Robert a été élu meilleur gardien U11 du tournoi, félicitations à lui !!

COMMENT NOUS REJOINDRE LA SAISON PROCHAINE ?



La saison prochaine, le club accueillera les enfants nés de 2019 (baby foot) à 2009 (U15).

Il n'y aura aucun changement de politique sportive, nous continuerons à limiter nos effectifs afin d'assurer une formation de qualité et surtout dans un esprit convivial et familial.

Les informations concernant les modalités pour nous rejoindre seront prochainement dévoilées.

Nous recherchons aussi de nouveaux bénévoles, vous pouvez contacter Yoann Réhel au 06 13 22 26 90 afin d'échanger à ce sujet.

DEVIENS ARBITRE

Le club souhaite accompagner des jeunes dans la formation à l'arbitrage.

Ouvert aux hommes comme aux femmes !

Afin de continuer le développement du club, l'AS Trélivan souhaite accompagner des jeunes (à partir de 15 ans) et moins jeunes à l'arbitrage.

Le club s'engage à financer cette formation et accompagnera les candidats dans ce projet.

L'arbitrage étant rémunéré, c'est un bon moyen d'arrondir vos fins de mois ou de payer votre permis de conduire ou une partie de vos vacances d'été...

C'est également un gage de sérieux à inscrire sur vos CV qui est très apprécié lors d'un recrutement professionnel.

Pour tous renseignements à ce sujet :

0645492319
trelivanas@gmail.com

Le bureau de l'AS Trélivan



AMICALE LAÏQUE DE TRELIVAN

Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les enseignants de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'activités pédagogiques pour nos enfants.
- Organiser des manifestations dont les bénéfices permettent d'aider à financer les activités de nos enfants.
- La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.
- Créer un esprit de convivialité en permettant aux parents d'élèves, enseignants, aux enfants et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

La boum du 25 Mars a été une nouvelle fois une belle réussite et une vente de pizzas à emporter était organisée ce même jour.

Les enfants continuent de bénéficier de différentes sorties et activités :

- Visite de la ferme d'Antan pour les CE
- Découverte de la mer avec les maternelles
- Bal Breton, initiation au tennis, balle ovale en partenariat avec l'U.S.E.P avec différentes classes.

Sont prévus pour la fin de l'année : la classe d'équitation, la classe de voile et le séjour au Puy Du Fou.

Les opérations qui ont eu lieu en mai

- Une vente de saucissons et de brioches pour une dégustation sucrée salée.
- Le Vide-Greniers du centre bourg le 14 Mai.



A VOS AGENDAS !!

La kermesse de l'école aura lieu le 24 juin et sera suivie d'une Fête de la Musique avec une affiche qui se veut locale !!! Nous espérons vous voir nombreux aux abords de la salle des fêtes. C'est une première pour l'Amicale qui l'organise en collaboration avec le C.L.C.T et avec le soutien de la Municipalité.

Pour suivre les aventures des élèves et vous tenir informés des opérations proposées par l'Amicale, n'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook : *Amicale Laïque de Trélivet*

L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents.

Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations !

A bientôt !,
Le bureau de l'Amicale laïque.



COMPRENDRE LE MONDE

SE FAIRE SA PROPRE OPINION SUR LES ÉVOLUTIONS DU MONDE

La culture, l'éducation, les journaux, et plus généralement les Mass-médias, nous envoient tellement d'informations au quotidien qu'il est difficile de sélectionner celles qui nous sont utiles et celles qui ne le sont pas. Un décryptage est donc nécessaire... dans ce but, notre propos est d'explorer ensemble la compréhension des phénomènes à l'œuvre, et de la partager de la manière la plus simple possible lors de nos réunions :

- Chaque mois, un membre du CLeM présente à l'assemblée, en 20/30 minutes, un sujet d'intérêt général - sujet qu'il aura étudié seul ou en binôme sous différents points de vue,
- L'exposé qui est suivi d'une séquence de Questions/Réponses dans le respect des opinions de chacun, permet d'affiner et éclaircir les arguments.
- Un moment de convivialité clôture chaque séance.

Les thématiques déjà abordées sur les sujets du quotidien, de la société, des arts, de l'énergie, des

nouvelles technologies, de l'Histoire etc. laissent place à de nombreuses opportunités d'expressions. Elles sont annoncées au fur et à mesure via la presse locale.

Notre activité spécifique de recherche et de réflexion est une forme de contribution et d'enrichissement du développement personnel... Celles et ceux qui ont rejoint CLeM apprécient :

- La diversité des sujets traités, l'actualité,
- L'esprit d'écoute et d'ouverture,
- La convivialité, le respect des idées de chacun,
- L'amitié

POUR VENIR À NOTRE RENCONTRE :

les 1^{ers} mardis de chaque mois à la Maison du Val Drouet - rue de l'Église - Trélivet à 18h30 (*les deux premières séances sont accessibles gratuitement*)..

Contact : clem.contact.22@gmail.com,
ou 06 42 13 05 61, ou 06 37 62 87 97

Site : clemcontact22.wixsite.com

Cotisation : 20€/an ou 30€/an pour un couple.

LA BOUTIQUE SOLIDAIRE DE L'ESPACE FEMMES À DINAN



Après six mois de travaux et un réaménagement grâce à des jeunes de la PAJ (Prépa Avenir Jeunes) et à des bénévoles, la Boutique Solidaire est de nouveau ouverte depuis début Février.

Née en 2011 dans l'Espace Femmes, elle se trouve depuis 2014 au premier étage de l'Espace Steredenn route de Dinard. La Boutique est ouverte les lundis et mardis de 10 H à 12 H ainsi que les jeudis de 10 H à 12 H et de 14 H à 17 H 30 (jour où tout est à moitié prix).

Elle est ouverte à tous, on peut y déposer vêtements, chaussures, layette ; tout est revendu, ou parfois donné à des personnes en situation de précarité ou à des femmes victimes de violences. On y croise aussi des jeunes et des personnes qui aiment acheter de la seconde main, il y a donc une bonne affluence.

La Boutique Solidaire fonctionne avec des bénévoles ; on y fait du tri, de l'étiquetage et de l'accueil, les professionnels de l'Espace Femmes n'ayant pas le temps de gérer la Boutique, qui est un outil précieux dans cet espace.

RÉGLEMENTATION SUR LES FEUX

L'arrêté préfectoral du 26 avril 2023 réglemente l'usage du feu.

L'article 4-1 réglemente le brûlage des déchets verts ménagers. Ceux-ci sont définis comme les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires.

Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.



INFORMATION - PRÉVISION CANICULE

Madame, Monsieur,

Suite à la canicule de 2003, le gouvernement demande chaque année aux élus de recenser toutes les personnes pouvant nécessiter une assistance des services médico-sociaux ou sanitaires en cas de périodes climatiques intenses et notamment caniculaires. Je vous invite à me faire savoir à l'aide du questionnaire joint, si vous-même ou un de vos proches êtes concerné par ce risque. Cet imprimé complété est à remettre à l'accueil de la Mairie.

Le Maire, Suzanne LEBRETON

Papillon à découper et à retourner à la Mairie

PERSONNE A RECENSER :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER :

ADRESSE :

PERSONNE DEMANDANT LE RECENSEMENT :

LA PERSONNE ELLE-MÊME :

UN PARENT : NOM - PRENOM et LIEN DE PARENTE :

UN PROFESSIONNEL : NOM - PRENOM - QUALITE :

RAISONS MOTIVANT LE RECENSEMENT :



VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS PENSEZ AU RESENCEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie **au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

Pièces justificatives à apporter :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile

Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).

Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31/10/2014 :

L'âge minimal pour apprendre à

conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code de la route).

Nous vous précisons que :

I l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans,

I l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans ;

I la nature et les conditions de production des pièces relatives



au service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas non plus été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.

PRÉVENTION CONTRE LES NUISANCES SONORES

Pour les Côtes d'Armor, l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 fixe les horaires ci-dessous. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécanique ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Vous avez entre 16 et 25 ans ou 30 ans en situation de handicap ?

Profitez d'une mission en Service Civique et réalisez une expérience qui va être un tournant dans votre vie.

Qu'est-ce que le Service Civique ?

Une mission en volontariat de 6 à 12 mois au service de la solidarité et des autres.

Durée hebdomadaire : 24 heures minimum.

Des missions qui s'adaptent à chacun et qui correspondent à vos passions, vos convictions et à votre emploi du temps.

Qu'est-ce que cela m'apporte ?

Des rencontres, une expérience de vie,

Des compétences personnelles valorisables sur un CV :
Être utile aux autres et à la société, des rencontres, une expérience de vie, gérer son temps, être créatif, ...

→ Votre mission est indemnisée 601€/mois Pas besoin de diplômes. Seule compte votre motivation

Trouvez votre mission dans l'environnement, la solidarité, l'éducation, la culture, le sport, l'Europe...
service-civique.gouv.fr

DINAN AGGLOMÉRATION

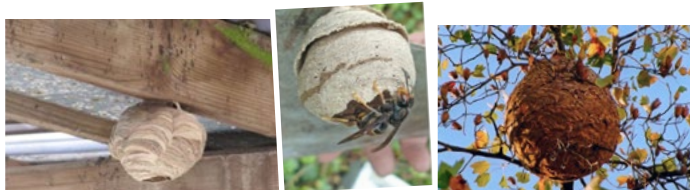
LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dinan agglomération et votre commune vous accompagnent dans la lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique sort de son hibernation.

Dans notre région, depuis quelques années, nous connaissons une dynamique croissante de développement du frelon asiatique « *Vespa Velutina* », le frelon à pattes jaunes, prédateur d'abeilles. Depuis quelques semaines, les fondatrices, individus femelles créant les nouvelles colonies, sont sorties de leur hibernation pour occuper un nid primaire, pas plus gros qu'un melon, qui est systématiquement positionné sous abri car vulnérable aux intempéries. Il se trouve généralement sous la charpente bois d'un hangar ou d'un cabanon de jardin, dans le coffre d'un volet roulant, sous des chaises de jardin empilées.

Pour l'été, la colonie part édifier un autre nid aux dimensions nettement plus impressionnantes, parfois à la cime d'un arbre, mais très régulièrement à moins de 4 mètres de hauteur, présentant un danger immédiat de piqûres multiples pour la personne passant à proximité. Ce nid secondaire peut contenir plusieurs milliers d'individus. Nous vous conseillons donc de supprimer les nids par vous-même.



Il faut éliminer tous les nids.

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie ou au service de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra en moins de 48 heures. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reine. Dinan Agglomération prendra à sa charge 50% des frais engagés et votre commune les 50% restants.

Pour plus d'information, contactez votre mairie ou bien M^{me} Leconte, en charge des espèces invasives à Dinan Agglomération, au 06.64.64.32.71

DINAN
AGGLOMÉRATION

ATTENTION AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ET/OU À DOMICILE

Dinan Agglomération appelle les particuliers à la vigilance !

Méfiance suite à la recrudescence de démarchage commercial téléphonique et à domicile pour inciter les particuliers à faire réaliser des travaux d'économie d'énergie sur les communes de Dinan Agglomération !

Certaines entreprises proposent des retours sur investissement alléchants voire même des installations « autofinancées » de panneaux photovoltaïques. L'autofinancement, qui fait apparaître un coût final nul pour le particulier, est présenté comme assuré par les aides, des primes et la vente de la production d'électricité. Cependant, la production d'électricité annoncée lors du démarchage est souvent fortement surestimée, les aides ou primes inexistantes.

Des entreprises proposent de venir chez vous réaliser un diagnostic énergétique gratuit et/ou obligatoire, suivi de travaux d'isolation à coût quasiment nul, également assurés par des aides et les économies d'énergie. Rappelons que ces diagnostics n'ont de caractère obligatoire que lors de la vente ou de la mise en location d'un bien immobilier.

Attention, il s'agit d'arguments pour obtenir un rendez-vous à domicile.

En outre, ni l'Espace Conseil France Rénov', ni aucune institution publique officielle (ADEME, Etat...) n'ont missionné d'entreprise pour quelque démarche commerciale que ce soit. Ces entreprises ne sont pas non plus mandatées par un ministère ou une collectivité territoriale.

CONSEILS DE VIGILANCE

- **Ne divulguez aucune information confidentielle** (N° avis fiscal, N° de référent fiscal, Avis d'imposition, Taxe foncière, Copie de la carte d'identité...)
- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie

d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé (le délai de 14 jours court à partir du moment où l'équipement a été livré à domicile mais n'est toujours pas en cours d'installation -> **L'ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement** - est à votre disposition pour vous aider à vous rétracter. Contact : 02 96 61 50 46).

- Il n'est pas possible de se rétracter après avoir signé un devis sur un salon d'exposants.
- Exigez un devis précis : décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation, s'il vous est proposé.
- Demandez des devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.
- Privilégiez les entreprises locales et vérifiez que l'entreprise soit « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier des aides financières. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site : francerenov.gouv.fr
- Contactez l'Espace Conseil France Rénov' de Dinan Agglomération, service public gratuit mis en place par l'Etat, l'ADEME et la Région, qui pourra étudier le devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés. Permanence téléphonique **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 02.96.87.42.44. ou par mail infoenergie@dinan-agglomeration.fr**

Pour plus d'information

DDPP (Direction Départementale Protection des Personnes)
02 96 01 37 10 ddpp@cotes-darmor.gouv.fr

CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie) Dinan
07 85 75 19 42 dinan@clcv.org

NOS COMMERÇANTS

ARTISAN PEINTRE

A Vos Pinceaux

- INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
- DÉCORATION
- RAVALEMENT
- NEUF ET RÉNOVATION
- SOL PVC

Brice GOAZIOU
22100 TRÉLIVAN

06 46 34 36 24
goaziou.brice@outlook.com

SOS

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit

☎ **06 71 02 32 66**

M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24
7j/7

ITM
Electronics

Réparation

09 54 02 25 25

mail: contact@itmelectronics.fr
web: itmelectronics.fr

Place du 19 mars 1962
22100 Trélivan

THERMIE PAC

SAV POMPES A CHALEUR

- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

anthonymorin@thermiepac.fr
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42
www.thermiepac.fr

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trélivan

DINAN TAXI

VOUS CHANGE LA VIE !

06 62 65 34 66

- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur www.dinantaxi.fr

0296835903 / 0663220327

MAGALY

ARTISTE CHANTEUSE

Variété Française et Internationale
magaly22100@aol.com
youtube : Robert Magaly

BOULANGERIE PÂTISSERIE
Damelincourt

12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN
Tél. 02 96 85 94 20

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h30 à 19h30

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h30 à 19h30

Dimanche
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

L'ATELIER D'INGRID

CARTE DE FIDELITE

SALON DE COIFFURE MIXTE

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au jeudi : 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962 - 22100 TRÉLIVAN

Neuf
Rénovtion
Extension
Agencement

ARCHIMEID
Architecture & Design

11 bis la Ferutais
22100 Trélivan

06 61 13 38 79
archimeid.ms@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. **Tél : 02.96.85.97.36**

La bibliothèque sera fermée du 4 au 17 août.

I Cours d'informatique (sur inscription) :

Le lundi de 9h30 à 12h00

Horaires :

I lundi : 16h00 - 18h00

I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

Horaires pendant les vacances scolaires :

I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

Permanence d'une conseillère numérique

I les mercredis des semaines paires (sauf du 4 au 21 août)

MAIRIE

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

I Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

I Jeudi : 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

I Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

I Le samedi matin : 10h00 - 12h00

Fermeture le samedi matin du 16 juillet au 27 août.

PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous :

I le mardi après-midi

I le samedi matin, les semaines paires.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

I PASCAL GODET :

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

I MARIE CLAIRE BOTREL :

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

I DOMINIQUE LUCAS :

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

I ANNIE RAULT :

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT :

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

I GUY LE PROVOST :

Information, Communication.

I JEAN-LUC FOURÉ :

Transition, Citoyenneté.